

**M.T.T.HERBLINOIS**

# DECHARGE DE RESPONSABILITE

**ROULAGE DU : 28 Avril 2025**

Je soussigné(e) : Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Club :

N° Licence :

N° de téléphone à prévenir en cas d'urgence :

Je déclare renoncer à tout recours à l'encontre du Moto Club Tout Terrain (MTTH) en cas d'accident survenant au cours des essais et évolutions que j'effectue à la date susmentionnée sur le circuit de Fay de Bretagne.

Je certifie ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique des sports mécaniques sur Circuit. Je suis informé(e) qu'il est formellement interdit de consommer de l'alcool, des stupéfiants ou toute autre substance en contre-indication avec la conduite de véhicules à moteur.

Je certifie être titulaire d'un permis de conduire ou CASM en cours de validité et d'une licence ou pass circuit F.F.M. Vitesse en cours de validité. Original à présenter impérativement le jour J.

En outre, je certifie avoir pris connaissance du règlement d'utilisation de la piste et m'engage à en respecter toutes les prescriptions.

Je m'engage à respecter les Règles techniques et de sécurité (RTS) de la F.F.M. applicables à la date du roulage.

Les essais pourront être interrompus à tout moment par un responsable du circuit si celui-ci estime que les conditions de sécurité ne sont plus réunies et ce pour quelque cause que ce soit.

Conformément à la réglementation en vigueur, je déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport rappelées ci-après en matière « **d'assurance individuelle accident** » et de l'intérêt à souscrire ce type de garantie.

**Article L.321-4 du Code du sport : « Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer ».** Je déclare également avoir pris les dispositions nécessaires relatives aux couvertures d'assurances obligatoires, notamment en matière de « **responsabilité civile** » y compris pour l'activité de conduite sur circuit, pour tout dommage causé aux tiers.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2025

**Signature** (Précédée de la mention « lu et approuvé »)